



Accueil de Loisirs « La clé des champs »
Association Grandir Ensemble
274 rue Hector Garaud
38160 St Antoine l'Abbaye

DOSSIER D'INSCRIPTION

Année scolaire 2022-2023

NOM et Prénom de l'enfant : Sexe :

Date de naissance :/...../..... ; âge : ans

INSCRIPTION POUR :

- ☐ les mercredis ☐ par période (entre 2 périodes de vacances) ou ☐ à la carte
☐ les vacances (les jours seront à préciser avant chaque période de vacances)

Coordonnées des responsables légaux :

Nom, prénom :
Adresse :
Code postal, ville :
Tel :
Mail :

Je soussigné(e).....

☐ *M'engage à informer l'association de toutes modifications relatives aux informations communiquées concernant mon enfant (coordonnées, santé, autorisations...)*

☐ *Autorise le personnel de l'accueil de loisirs à utiliser des pommades apaisantes : gel ou pommade à l'arnica en cas de coups, gel ou pommade apaisante pour piqûres d'insectes.*

☐ *Autorise l'accueil de loisirs à utiliser les photos ou vidéos de mon enfant prises dans le cadre des activités pour illustrer des articles de presse, affiches, mails d'information aux familles ou projections.*

Autorise l'accueil de loisirs à utiliser les photos ou vidéos de mon enfant prises dans le cadre des activités pour illustrer des supports internet :

- ☐ *blog / sites des collectivités*
☐ *page facebook*

☐ *Atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur, du projet éducatif et du projet pédagogique de l'accueil de loisirs « La Clé des champs ».*

Fait à, le/...../.....

Signature :

Liste des pièces à fournir pour l'inscription au centre de loisirs

- ☐ Attestation d'Assurance responsabilité civile
- ☐ Quotient familial avec justificatif Caf ou Msa
- ☐ Fiche sanitaire de liaison (fournie dans le dossier)
- ☐ Copie des vaccins (ou attestation médicale que les vaccins sont à jour)
- ☐ Fiche d'adhésion à l'association Grandir Ensemble, accompagnée du règlement par chèque ou virement

*Tous les ans, ces mêmes documents seront demandés afin de mettre à jour le dossier de l'enfant.
L'inscription d'un enfant aux activités de la Clé des Champs n'est possible que lorsque son dossier est complet et le règlement de l'adhésion effectué.*

FICHE SANITAIRE DE LIAISON

Cette fiche est à remplir très soigneusement. Elle sera confiée au Responsable du Centre de Loisirs et permettra de répondre efficacement et rapidement aux questions médicales en cas de nécessité.

➤ **Enfant :**

Nom : Prénom : Date de naissance : / /

➤ **Les responsables légaux :**

Nom : Prénom : Numéro :

Nom : Prénom : Numéro :

☐ J'autorise le personnel du centre de loisirs à prendre les mesures d'urgence en cas d'accident impliquant mon enfant.

➤ **Renseignements médicaux concernant l'enfant :**

L'enfant présente-t-il des allergies ? Lesquelles ? :

Précisez les symptômes dans la fiche enfant.

L'enfant suit-il un traitement particulier ?

Si des médicaments doivent être pris, l'ordonnance est obligatoire.

➤ Votre enfant est-il à jour de ses vaccins obligatoires ? (joindre justificatif)

➤ **Assurance Responsabilité Civile :**

Nom de la Cie d'Assurance :

Votre n° de contrat d'assurance.....

➤ **Autres renseignements :**

N° Sécurité Sociale du Responsable Légal :

Mutuelle Complémentaire : Oui -Non

Nom : N° Adhérent :

Nom du Médecin de famille : Dr

Ville : Tél. :

Personne à contacter en cas d'absence du responsable légal :

Nom : Prénom : Lien Parenté :

Adresse :

Ville : Tél. :

Je soussigné(e), M Responsable légal de l'enfant
....., déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche.

Fait à....., le...../...../.....

Signature du Responsable légal



Adhésion 2022-2023 à l'association Grandir Ensemble

Nous proposons une adhésion à prix libre et conscient, selon un principe de responsabilité et d'engagement personnel, où chacun.e, en fonction de sa situation, de ses moyens, de ses priorités, participe de manière active et responsable à l'organisation et aux frais nécessaires à la réalisation d'un projet solidaire, social et culturel. C'est la juste appréciation d'un service dans un esprit d'échange, de partage.

Si vous préférez vous référer à un barème établi, nous donnons à titre indicatif une fourchette allant de 10€ pour les petits budgets à 30€ en tarif de soutien.

.....

Coupon d'adhésion à retourner à l'association Grandir Ensemble

asso.grandirensemble38@gmail.com

274 rue Hector Garaud, 38160 St Antoine l'Abbaye

Nom , Prénom(s) des parents :

Enfants (prénoms, âge) :

e-mail :

Tél :

Adresse :

Montant de l'adhésion :

Date :

Signature :

*Paiement par chèque à l'ordre de Grandir ensemble ou par virement
IBAN : FR76 1027 8089 3000 0205 4850 109 - BIC : CMCIFR2A*



Fiche enfant

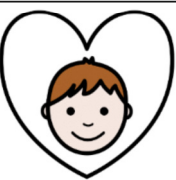
Ce que nous devons savoir pour accueillir au mieux votre enfant

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Prise en charge :

 Je suis, Je vis (où, avec, ...)	
 J'ai un besoin spécifique, une particularité	
 J'aime, mes passions	
 Je n'aime pas, Il m'est difficile...	
 Au quotidien : je peux, j'ai besoin ...	

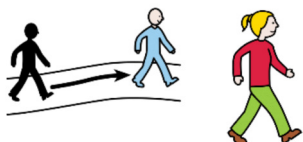
Fiche enfant



**Pour mes repas: mes
besoins, régime,
intolérances, ...**



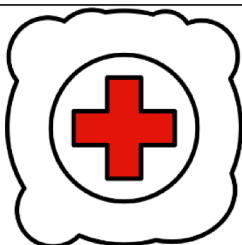
**Dans ma relation avec
l'autre...**



**Dans mes
déplacements, en
sortie**



**Quand je suis
contrarié, fatigué,
angoissé...**



**Vigilance au niveau de
ma santé. Symptômes
en cas d'allergies**

Accueil de loisirs « LA CLE DES CHAMPS » 3 -17 ans

Saint-Antoine-l'Abbaye

Tarifs de septembre 2022 à août 2023

Tarifs unique pour toutes les communes, selon le quotient familial (hors garderie)

Tarifs groupe 3-12 ans (à la carte mercredis et vacances)	QF 0 à 350	351 à 600	601 à 900	901 à 1200	1201 à 1500	1501 à 1800	1801 et +
Journée complète (repas compris)	12,0 €	14,5 €	17,0 €	19,5 €	22,0 €	24,5 €	27,0 €
1/2 journée avec repas	9,0 €	10,9 €	12,8 €	14,6 €	16,5 €	18,4 €	20,3 €
1/2 journée sans repas	5,5 €	7,4 €	9,3 €	11,1 €	13,0 €	14,9 €	16,8 €

Tarifs groupe ados 10-17 ans (à la carte samedis et vacances)	QF 0 à 350	351 à 600	601 à 900	901 à 1200	1201 à 1500	1501 à 1800	1801 et +
Journée complète (repas NON compris)	8,5 €	11,0 €	13,5 €	16,0 €	18,5 €	21,0 €	23,5 €

Dès la 4^{ème} séance -10 % par séance

Engagement mercredis par période (de vacances à vacances) **ou sur une semaine complète de vacances : - 10 %**

3^{ème} enfant d'une fratrie : - 10 %

Garderie (entre 7h30 et 8h30 puis entre 17h et 18h) Tarif unique :	0,50 € / demi heure
---	---------------------



Association Grandir Ensemble
274, rue Hector Garaud 38160 Saint Antoine l'Abbaye
asso.grandirensemble38@gmail.com 07.66.80.36.15
Siren : 81836722900

Saint-Antoine
l'Abbaye



SAINT-MARCELLIN
VERCORS ISÈRE
COMMUNAUTÉ





ACCUEIL DE LOISIRS « LA CLÉ DES CHAMPS »
ASSOCIATION GRANDIR ENSEMBLE
à St-Antoine l'Abbaye

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

mis à jour en août 2022

Article 1 : Description

L'accueil de loisirs « La clé des champs » est organisé et géré par l'Association Grandir Ensemble, titulaire d'un agrément Jeunesse et Sports.

Il accueille jusqu'à 32 enfants de 3 à 16 ans. L'équipe d'encadrement est constituée de deux co-directrices et d'une animatrice permanente, et complétée par des animateurs vacataires pendant les vacances, et ponctuellement d'un service civique ou de stagiaires.

Les lieux d'accueil principaux sont le local situé sous l'école des Platanes à St Antoine l'Abbaye et le bois des Fusains, aménagé pour l'accueil en toutes saisons, à 3 km du village.

Article 2 : Périodes d'ouverture et horaires

L'accueil de loisirs est ouvert les mercredis toute la journée, pendant les vacances de la Toussaint, de février, de Pâques, 2 jours chaque semaine aux vacances de Noël, en juillet et une semaine et demi fin août.

Horaires d'arrivée :

- Temps de garderie : arrivée échelonnée entre 7h30 et 8h30
- Temps d'accueil : arrivée entre 8h30 et 9h30
- Pause de midi : arrivée entre 11h50 et 12h
- Activité de l'après-midi : arrivée entre 13h et 13h30

Horaires de départ :

- Fin de matinée : départ entre 11h50 et 12h
- Fin de pause repas : départ entre 13h et 13h30
- Fin d'après-midi : Départ entre 16h50 et 17h
- Garderie : départ entre 17h et 18h

Si exceptionnellement vous devez amener ou récupérer votre enfant en dehors de ces horaires, prévenez-nous et assurez-vous que nous ne sommes pas en sortie.

Article 3 : Lieux d'accueil

Le mercredi, l'accueil se fait sauf exception au bois des Fusains.

Le lieu d'accueil peut changer lors des vacances, il est précisé par mail pour chaque journée avant chaque semaine d'accueil. Plusieurs lieux de rendez-vous sont possible : le local rue Hector Garaud, le bois des Fusains, la ferme des Mille-Pattes (lors de l'accueil en 2 groupes l'été) ou le lieu de sortie (variable).

Article 4 : Sorties et transport

Les sorties se font dans les environs, nous vous donnons rendez-vous soit sur un lieu d'accueil habituel, soit sur le lieu de sortie, dans un rayon d'environ 5 km du village.

De manière exceptionnelle (notamment pendant les vacances), des sorties pourront avoir lieu plus loin (jusqu'à 20-25 km) avec location d'un véhicule. Dans ce cas, les départs et arrivées en cours de journée sont déconseillés, mais peuvent éventuellement se faire sur le lieu de sortie.

Article 5 : Tenue et affaires personnelles

Les habits des enfants devront être adaptés aux activités proposées (habits qui ne craignent pas d'être salis lors des sorties dans la nature ou des activités bricolage, adaptés à des activités sportives...). Les enfants devront en outre avoir, selon les activités et le temps, avec eux : un sac, une gourde, un chapeau, des habits chauds/imperméables et des bottes ou chaussures adaptées en cas de pluie ou de froid. Les parents doivent également fournir une paire de chaussons pour l'intérieur. Des vêtements de rechange sont les bienvenus, notamment pour les fréquentes activités dans le ruisseau.

Article 6 : Inscriptions

MERCREDIS :

- Inscription par période ou à l'année, au plus tard une semaine avant les vacances précédant la période
- Inscription à la carte, au plus tard le vendredi précédent

VACANCES :

Inscription à la carte ou à la semaine.

Nous envoyons un mail pour lancer les inscriptions environ 3 semaines avant chaque vacances, un formulaire en ligne vous permet de compléter les dates d'inscription, et nous vous confirmons en retour s'il reste des places.

Afin de prévoir au mieux le nombre d'animateurs et les repas, les inscriptions s'arrêtent une semaine avant les vacances (sous réserve de places disponibles).

En cas de remplissage de notre capacité d'accueil (jusqu'à 16 à 20 enfants, dont 8 moins de 6 ans, capacité élargie en été), les places seront données par ordre d'inscription, avec une priorité donnée aux habitants de la commune.

Pour toute information, et pour signaler des présences supplémentaires ou l'absence de votre enfant, vous pouvez le faire auprès de l'une des co-directrices par téléphone (07 66 80 36 15) ou par mail (asso.grandireensemble38@gmail.com).

Aucun enfant ne sera accepté sans inscription préalable. Il est nécessaire, pour toute inscription, de compléter le dossier d'inscription en fournissant les pièces demandées. Les parents s'engagent à signaler tout changement intervenant dans les informations communiquées.

Article 7 : Absences et annulations

Toute absence doit être justifiée (certificat médical).

Les annulations peuvent se faire au plus tard :

- le vendredi précédent pour les mercredis
- une semaine avant pour les petites vacances
- deux semaines avant pour les vacances d'été.

En dehors de ces délais, les séances seront facturées.

Article 8 : Repas

Le coût du repas de midi est compris dans le tarif. Les allergies et restrictions alimentaires strictes des enfants sont prises en compte.

Nous fournissons le goûter l'après-midi. Si votre enfant a besoin d'un goûter le matin, c'est à vous de le fournir.

Article 9 : Sécurité

Les enfants devront être confiés à leur arrivée en main propre à la directrice ou aux animatrices. Attention, la responsabilité des animatrices ne sera pas engagée si vous ne leur confiez pas votre enfant en main propre.

Si exceptionnellement quelqu'un d'autre doit venir le chercher, signalez-le nous par écrit.

L'enfant ne devra pas avoir sur lui sans autorisation allumettes, briquets, objets coupants ou de valeur. Les dégâts occasionnés par les enfants tels que vitres brisées sont à la charge des parents.

Tout enfant dont le comportement est évalué comme inadapté dans la vie de groupe par l'équipe d'animation et après concertation avec la famille sera exclu de l'accueil de loisirs.

Article 10 : Maladie et traitements

Un médicament ne pourra être donné à l'enfant qu'avec une autorisation écrite des parents et sur présentation de l'ordonnance.

Par ailleurs, nous nous référons aux informations données sur la fiche sanitaire, qui est à remplir soigneusement.

Article 11 : Paiement

Une facture est envoyée tous les 2 mois avec le nombre de séances consommées sur la période, y compris les absences non justifiées et annulations hors délais. Pour la garderie, entre 7h30 et 8h30 le matin et entre 17h10 et 18h le soir, chaque demi-heure entamée est facturée 0,50€. Le montant est ajouté à la facture.

Article 12 : Adhésion et bénévolat

L'adhésion est obligatoire pour participer à nos activités.

Le paiement de l'adhésion s'effectue au moment de l'inscription. L'adhésion est familiale, et valable pour l'année scolaire, de septembre à août.

Le montant de l'adhésion est libre et conscient, à adapter à vos possibilités, et de ce fait il pourra tout à fait être réduit en cas d'inscription en fin d'année scolaire (pour les vacances d'été par exemple).

En adhérant, vous aurez accès à l'ensemble des activités proposées par l'association, vous recevrez les lettres d'informations et serez invités à l'Assemblée Générale annuelle.

Nos activités ne sont possibles que grâce à la mobilisation d'une équipe bénévole. Vous êtes invités à les rejoindre de manière ponctuelle ou régulière. Vous pouvez vous proposer au moment de l'Assemblée Générale pour rejoindre le Conseil d'Administration.